Illustré 1948 – On savoure la paix

La toraille ne s'est jamais si bien portée…

NOTRE ARTICLE DE FOND

1er janvier 1948

1947 FUT UNE ANNÉE D'INCERTITUDE ET DE MALAISE

Un referendum significatif

Une grande agence d'information d'outre-Atlantique invitait récemment les directeurs de journaux de tous les pays à répondre à cette question : « Quelles furent, selon vous, les dix choses les plus importantes de 1947 ? ». Les Européens et les Sud-Américains s'accordèrent à décerner la première place au plan Marshall. Les Américains du Nord égrenèrent leurs voix sur des faits très divers. En tête de liste figuraient la hausse du coût de la vie, puis la « guerre froide » entre leur pays et l'U.R.S.S.

Deux de ces réponses caractérisent exactement la situation politique internationale en cette année qui vit le deuxième anniversaire de la suspension des hostilités. La rivalité des deux principales puissances n'a cessé de s'affirmer. Comment cela finira-t-il ? C'est la grande inconnue de demain.

Des traités de paix

Un règlement partiel de la dernière guerre a pourtant été acquis, le 10 février dernier, par la signature, à Paris, du traité de paix entre les Alliés et cinq des pays qui furent les satellites du Reich hitlérien, l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande. Ces traités sont entrés en vigueur le 15 septembre après le dépôt des instruments de ratification à Paris et à Moscou. Les uns et les autres sont lourds de conséquences pour les vaincus. La Transylvanie retourne à la Roumanie, à laquelle elle appartint de 1919 à 1940, mais la Bessarabie et la Bukovine du Nord restent à l'U.R.S.S. La Bulgarie restitue la Macédoine du Nord et la Thrace occidentale à la Grèce. La Finlande cède aux Soviets la province de Petsamo et la Carélie occidentale. L'Italie perd Trieste, dont on a fait une ville internationale, Pola, Fiume, Zara, qui passent à la Yougoslavie, et se prête à une rectification de frontière au profit de la France. Le sort des colonies italiennes reste en suspens.

Double match nul

Le gros problème allemand reste intact. A Moscou, ce printemps, sept semaines de débats entre les quatre « grands », MM. Marshall, Bevin, Bidault et Molotov ont abouti à un fiasco. La Conférence de Londres, réunie dès le 25 novembre, s'est terminée le 15 décembre avec un égal insuccès. Dans chacune des quatre zones allemandes, tour à tour, des élections ont eu lieu, acheminement vers l'établissement de régimes démocratiques. Mais le mot de démocratie revêt un sens différent selon qu'il sort de la bouche d'un Russe ou d'un Anglo-Saxon et, dans la zone soviétique, toutes les faveurs de l'occupant vont à un parti d'unité socialiste qui ressemble comme un frère à l'unique parti autorisé en U.R.S.S. Si le Kremlin veut pour l'Allemagne un système centralisé, c'est dans l'espoir évident de gagner l'ensemble du pays à la cause communiste. On conçoit que l'Angleterre, les Etats-Unis, et plus encore la France fassent obstacle au courant unitariste.

A l'ouest, la France a, en décembre 1946, établi une barrière douanière autour de la Sarre. La Diète sarroise, élue en octobre dernier, a adopté un projet de constitution qui proclame le rattachement économique du territoire à la France. L'U.R.S.S. fait grise mine à cette solution, qu'acceptent les Anglo-Saxons. Là encore, désaccord.

L'O.N.U. délibère

L'Organisation des Nations unies n'a pas pour mission d'élaborer des traités de paix, mais d'aplanir les conflits du jour. Cette tâche a été rendue chimérique par l'abus du droit de veto.

Au cours de sa longue session d'automne, l'Assemblée générale a voté — l'U.R.S.S. et les Etats-Unis étant pour une fois d'accord — le partage de la Palestine. Mais l'hostilité des peuples arabes les conduira-t-elle sur le sentier de la guerre ? Une nouvelle commission sera chargée d'enquêter dans les Balkans, une autre de contrôler les élections en Corée. Contre l'avis du délégué russe, l'assemblée a adopté la proposition du général Marshall tendant à instituer une « petite assemblée », ou commission intérimaire comprenant un représentant de chaque Etat membre et qui siégera entre les sessions de l'Assemblée générale. Mais là, comme dans les deux commissions ci-dessus, l'U.R.S.S. et ses amis brilleront par leur absence. Quelles perspectives encourageantes !

A l'ombre des Soviets

En vertu des traités de paix conclus avec les ex-satellites du Reich, ces derniers devront être évacués par les armées alliées dans un délai de nonante jours. Les Soviets se sont réservé le droit de prolonger cette occupation en Roumanie et en Hongrie tant que l'on n'aura pas statué sur le sort de l'Autriche et c'est l'une des raisons pour lesquelles ils ne mettent aucune bonne volonté à liquider ce chapitre.

En attendant, aidés par les fidèles qu'ils comptent dans les pays danubiens et balkaniques, ils s'assurent là-bas de solides positions. Tout ce qui ressemble à une opposition est systématiquement étouffé. En Hongrie, le président du Conseil Nagy a dû céder la place à l'opportuniste Dinnyes. Il a pris la route de l'exil, ainsi que M. Pfeiffer, chef d'un groupe indépendant. Des élections entachées de nombreuses irrégularités ont renforcé la fraction communiste à l'Assemblée nationale. En Pologne, le leader du puissant parti paysan, M. Micolajczyk, a également pris la fuite pour échapper à une condamnation imminente. En Bulgarie, à la suite d'un procès inique, l'ancien secrétaire du parti agrarien Nicolas Petkov, a été pendu. En Roumanie, le probe Julius Maniu, l'homme le plus justement populaire du pays, a été condamné à la détention perpétuelle, après quoi, le libéral dissident Tataresco ayant été éloigné du ministère des Affaires étrangères par un vote de confiance, son portefeuille a été confié à l'agitatrice communiste Anna Pauker. Le Kremlin a l'œil sur la Tchécoslovaquie, où les communistes détiennent la présidence du gouvernement et comptent bien étendre leur influence dans un avenir prochain.

Les Soviets ont en le maréchal Tito un auxiliaire d'un zèle incomparable. Le dictateur yougoslave a conclu récemment des traités d'assistance mutuelle avec la Bulgarie et la Hongrie et s'est employé à lier par un pacte analogue ce dernier pays avec la Roumanie. Ainsi s'édifie graduellement, sous l'œil intéressé des Soviets, un bloc des pays situés derrière le fameux rideau de fer, menace immédiate pour la Grèce, qui lutte contre une sédition d'extrême-gauche, et pour la Turquie.

La parade des Etats-Unis

L'Angleterre, accablée par le poids de ses charges financières et militaires, a dû jeter du lest et annoncer le retrait de ses forces en Grèce. Les Etats-Unis, qui ont des intérêts politiques et économiques à défendre en Orient et au Proche-Orient, ont saisi la gravité de la situation. En mars dernier, le président Truman a sollicité et obtenu du Congrès un crédit de 400 millions de dollars pour mettre la Grèce en mesure de rétablir l'ordre chez elle et permettre à la Turquie de se prémunir contre une agression.

Par deux fois en l'espace d'un quart de siècle, la grande République transatlantique a dû intervenir en Europe pour conjurer le péril d'une hégémonie germanique. Mais, libérés, plusieurs pays du vieux continent sont à ce point épuisés que, sans une aide extérieure, ils couraient le risque de tomber dans le chaos. Les dirigeants de Washington sont trop pénétrés du sentiment de l'indépendance des peuples pour ne pas comprendre que leur devoir et leur intérêt même leur commandaient d'agir, à la condition toutefois que les bénéficiaires de cet appui veuillent bien s'aider entre eux. En attendant que les effets du plan Marshall — ci des crédits au montant de 17 milliards de dollars — se fassent sentir, un crédit intérimaire d'un demi-milliard de dollars a été voté par les deux Chambres du Congrès.

Mais il ne convient pas aux Soviets qu'une initiative américaine sauve de la misère des

LA FEMME A L'OEUVRE

Cette stewardess

n'a aucun souci - elle est sûre de bien atterrir - avec ses bas FLEXY, fins comme un zéphyr. Elle peut se baisser et s'étirer autant qu'elle veut, ce tissu de soie élastique lui moulera aussi parfaitement la jambe à l'arrivée qu'au départ.

Exigez expressément des bas FLEXY. Si vous n'en trouvez pas, demandez la liste des revendeurs aux Fabriques de bas réunies S. A. Flawil - St.-Gall.

FLEXY

PRODUITS ROTHMANS EN VENTE EN SUISSE:

			20 PIÈCES	10 PIÈCES
CHAMPION	:	*La populaire cigarette Virginia par excellence*	*Fr. -.90*	
WEST END	:	*La capiteuse cigarette Virginia Médium*	*Fr. 1.30*	*Fr. -.65*
KINGS GATE	:	*La très fine et douce cigarette Virginia*	*Fr. 1.30*)*	*Fr. -.65*)*
PALL MALL DE LUXE	:	*La cigarette Virginia pour la plus haute exigence*	*Fr. 2.50*	
FLEUR DU ROI	:	*La Non Plus Ultra des cigarettes Virginia*	*Fr. 4.50 (25 pièces gros format)*	
WEST END SMOKING MIXTURE	:	*Un des plus fins tabacs anglais pour la pipe en boîte métal.* *40 gr. net*	*Fr. 1.35*	

*) Avec ou sans bout-filtre.

ROTHMANS LTD., 5 & 5A PALL MALL, LONDON S. W. I.

Que vous disait-on ? Les femmes ne sont pas en reste. Le cancer, on ne connait pas !

Botana aux vitamines F - source de beauté

Botana donne au teint le charme de la jeunesse

Votre miroir vous montrera les résultats

Au bout de quelques jours, vous serez déjà enchantée de l'effet merveilleux. La crème Botana rend la peau aussi belle qu'une fleur de pêcher.

C'est là l'effet de la vitamine F et des plantes médicinales. La vitamine F renouvelle les cellules de l'épiderme, raffermit la peau, fait disparaître les rides. Le teint devient plus beau et plus fin.

Soignez votre teint le soir avec la crème nourissante Botana, le matin avec la crème de jour Botana.

Chaque tube de Botana contient une forte dose de vitamines F et d'essence de millepertuis et d'arnica. La teneur en vitamines est contrôlée par l'institut des vitamines de l'Université de Bâle.

Satisfaction ou argent remboursé

Faites un essai à nos risques. Demandez à votre fournisseur un tube de crème Botana. Si vous n'en êtes pas satisfaite, renvoyez le tube utilisé à Botana, Goldach St-G. Nous vous rembourserons immédiatement, par la poste, le montant payé.

Crème Botana: fr. 2.40. - Lait de teint et tonique: fr. 4.50 + impôts. Dans toutes les maisons spécialisées.

Fabrique de produits pharmaceutiques et cosmétiques Hæring, Goldach St-G.

Avec Bébé, c'est tout une affaire...

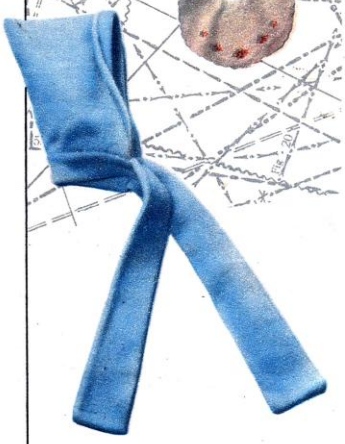

Il faut toujours quelque chose de nouveau, une couverture piquée bien douillette, une bavette, plus tard des petits tabliers, de jolies petites robes, un lapin en étoffe ou encore une tenture multicolore pour sa chambre d'enfant.

Mais, depuis que la machine à coudre ELNA existe, le trousseau de Bébé n'est plus un tourment continuel pour sa mère. Elle coud tout elle-même, les couvertures piquées et les petits vêtements si joliment brodés.

Ne voudriez-vous pas essayer? Une feuille-modèle offerte gracieusement par Tavaro Représentation S.A., où tout est illustré et expliqué avec précision, vous permettra de couper vous-même un vêtement d'enfant et de le coudre sur votre ELNA. Vous l'embellirez rapidement de ravissants ornements, sans avoir recours au dispositif zig-zag ou à d'autres accessoires encombrants et coûteux. L'enfant ne sera pas seul à en être ravi. Vous aussi prendrez plaisir à exécuter et à orner de telles petites robes.

Une machine à coudre parfaite, des instructions précises, voilà la solution du problème de la garde-robe de Bébé.

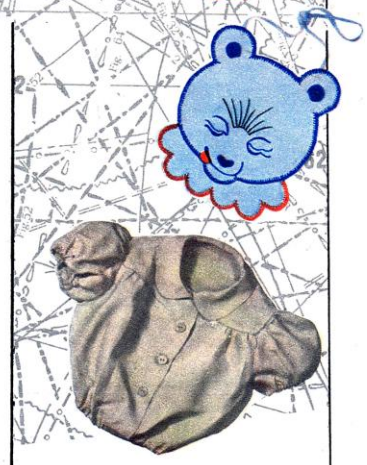

ELNA

avec ses multiples avantages, le modèle de toutes les machines à coudre de ménage électriques et portatives.

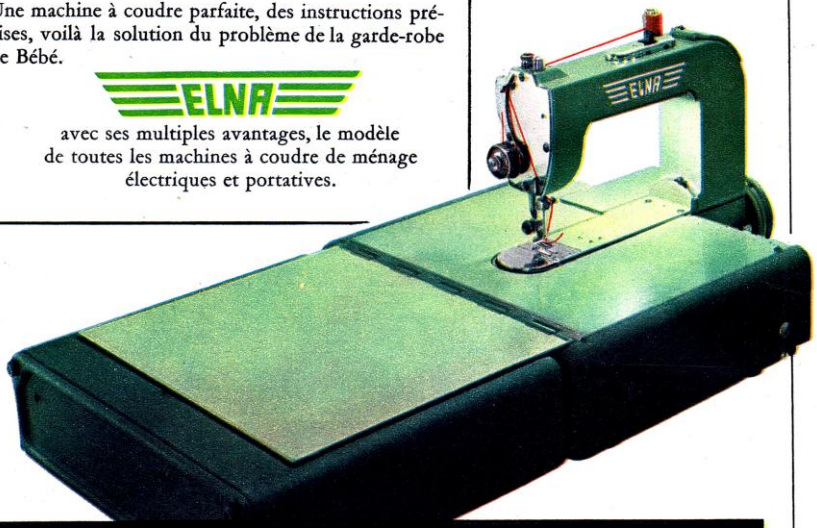

Le magasin ou bureau de vente de Tavaro-Représentation S.A. le plus proche tient gratuitement et sans engagement à votre disposition des reproductions de nos annonces 1948, ainsi que des feuilles-modèles détaillées.

TAVARO S.A. GENEVE

Magasins et bureaux de vente à:

Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Olten, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Winterthour, Zurich.

Nescao deviendra certainement un jour Nesquick.

1er avril 1948

PÉTAIN

DÉVOILE LES DESSOUS DE SA POLITIQUE

Voici un document sensationnel : De larges extraits du compte-rendu sténographique de l'interrogatoire à l'île d'Yeu de l'ex-maréchal par la commission parlementaire. Ce témoignage était demeuré jusqu'ici secret.

Nous le tirons de « Images du Monde » (21.1.48)

Juillet 1945. Le procès Pétain est terminé : un maréchal de France est condamné à mort. Le président ordonne : « Garde, emmenez-le ! » Derrière Pétain, ses avocats s'apprêtent à quitter la salle. Tout à gauche, Me Isorni.

« La guerre 1940? Cela ne m'intéressait plus ».

QUESTION. — Aviez-vous une conception particulière pour conduire la guerre, en 1940?
PETAIN. — La conception que j'avais en 1914. J'ai été découragé tout de suite et je n'ai pas continué. Et puis ça ne me paraissait pas devoir suivre la même marche. Il y avait des choses qui avaient été acquises et qui me contrariaient. Alors je n'ai pas pu continuer. A partir de la guerre 1914-1918, c'est fini, mon cerveau militaire est fermé. Quand j'ai vu qu'on employait d'autres outils, d'autres instruments et d'autres méthodes, je puis dire que cela ne m'intéressait plus.

«Pourquoi j'ai fait condamner de Gaulle ».

— Etiez-vous d'accord avec le général de Gaulle ?
P. — Je n'ai jamais eu l'occasion de me mettre d'accord avec lui. On ne m'a pas demandé mon avis.
— Etiez-vous d'accord avec sa conception ?
P. — Au début, oui.
— N'est-ce pas votre gouvernement qui l'a condamné à mort par contumace ?
P. — C'est parce qu'il a quitté la France pour aller en Angleterre, sans l'autorisation du chef.
— Au moment de l'armistice, il était en Angleterre, envoyé par le gouvernement de Paul Reynaud, et il n'est pas rentré en France. C'est pour cela qu'il a été condamné à mort.
P. — Il a été condamné à mort, mais il n'a pas été exécuté ; ça n'a pas été plus loin ; c'est moi qui ai arrêté l'affaire.
— Si le général de Gaulle vous avait demandé l'autorisation, la lui auriez-vous donnée ?
P. — Oui, tout de suite. Il aurait pu me demander la permission, d'autant plus que je le connaissais. Je l'aurais signée des deux mains, sa permission. Mais il part comme cela. J'ai dit que c'était un mauvais exemple à donner aux Français, exemple qui risquait d'être suivi ; c'est d'ailleurs ce qui s'est produit. Ce n'est pas moi qui l'ai jugé et condamné. La preuve, c'est que la condamnation n'a pas eu de suite. J'ai arrêté la suite de cette condamnation.
— Si de Gaulle, pour une raison ou pour une autre, était venu dans la métropole, à la fin de 1940 ou en 1941, l'auriez-vous fait arrêter pour faire exécuter le jugement ?
P. — Non, sûrement pas.
— Malgré le jugement rendu ?
P. — J'étais décidé à ne pas donner suite à cette affaire-là. Il me l'a rendu d'ailleurs. Si mon procès a été arrêté par la suite, je suis convaincu que c'est de Gaulle qui est intervenu.

Faux départ

— Quelle a été votre attitude, le 8 novembre 1942, quand les Allemands ont violé la ligne de démarcation ?
P. — Vous pouvez penser que mon attitude n'était pas très joyeuse. C'était très grave. Si on avait eu la possibilité de leur tomber sur la tête à ce moment-là, l'affaire aurait été réglée beaucoup plus tôt.
— Qu'avez-vous songé à faire ?
P. — Vous m'en demandez beaucoup plus que ma mémoire ne peut en fournir.
— N'avez-vous pas songé à aller en Afrique du Nord ?
P. — Si. Non seulement j'y avais songé, mais je me suis dit que j'avais commis une maladresse énorme en ne disposant pas d'un avion personnel.
— Avez-vous fait des efforts sérieux pour partir en Afrique du Nord ?
P. — J'ai dit à un jeune officier de mes amis combien il était dommage de ne pas avoir d'avion. Je l'ai chargé de m'en procurer un.
— Vous rappelez-vous le nom de cet officier ?
P. — C'était Bernard Ménétrel.
— C'était votre médecin ?
P. — Il faisait mes commissions. Mais il n'a pas pu me trouver d'avion.

Ce que Pétain pensait de...

— Que pensez-vous de Laval ?
P. — Laval était pour ainsi dire mon homme, celui qui faisait les commissions, dont je me servais et qui connaissait parfaitement tout le personnel.
— Aviez-vous confiance en lui ?
P. — J'ai eu confiance parce qu'il me donnait des renseignements que personne d'autre ne possédait.
— Avez-vous connu M. Benoist-Méchin ?
P. — De vue seulement. Je n'avais pas confiance en lui.

Me Jacques Isorni, avocat du maréchal Pétain, travaille à obtenir la révision du procès. Juridiquement, cela ne lui paraît pas impossible. Politiquement, c'est une autre affaire... (Photo F. Bertrand, Genève)

Me Jacques Isorni nous dit :

« L'évolution des sentiments du peuple français vis-à-vis du maréchal Pétain est considérable ».

Avocat du maréchal Pétain, Me Jacques Isorni est venu faire en Suisse, dans le cycle des « Grandes conférences de langue française », une série de conférences sur « Le procès de Louis XVI ». Il y a des comparaisons qui s'imposent. Et des questions qui se posent. Celle-ci, entre autres : La chose jugée l'est-elle définitivement ?
C'est pourquoi, curieux comme doivent l'être tous les journalistes, j'ai posé à Me Isorni, qui a eu la gentillesse de m'accorder une entrevue, cette question : La révision du procès du maréchal Pétain est-elle possible ?
— La question est pendante, nous répondu le célèbre avocat. Elle est posée devant l'opinion ; pas devant les tribunaux. Et je tiens à souligner tout de suite ceci : L'évolution des sentiments du peuple français vis-à-vis du maréchal Pétain est considérable. Pour que le procès puisse être révisé juridiquement, il faut un fait nouveau ; soit : le dépôt d'une requête entre les mains du garde des Sceaux, pour sa transmission à la Cour de cassation, qui peut ordonner la révision. Mais notez que la juridiction est actuellement sous les ordres de celui qui a condamné Pétain...
— Un fait nouveau est-il possible ?
— Nous y travaillons. Nous créons des faits nouveaux. Ils sont d'ailleurs nombreux. Songez aux documents, aux mémoires, aux archives que l'on a découverts et publiés dernièrement. Ces jours-ci doit encore paraître un ouvrage préfacé par mon confrère Jean Lemaire et par moi-même, intitulé « Pour la justice », qui constitue un document pour la révision. Nous espérons l'obtenir. Juridiquement, c'est possible. Pas politiquement. Aucune condition politique ne peut pour l'instant imposer une révision.
— Savez-vous ce qu'en pense le maréchal ?
— Il attend. Sereinement. Le 24 avril, il aura quatre-vingt douze ans. Comme vous savez, il est toujours à l'île d'Yeu. Il peut voir sa femme une heure par jour, encadré de deux gendarmes.
Mais le temps de notre interlocuteur est compté. Il est attendu par des amis. Le soir, il doit faire sa conférence.
— A Zurich, nous confie-t-il, le public a été d'un enthousiasme étonnant.
— Et après votre tournée de conférences, que comptez-vous faire, maître, si ce n'est pas indiscret...
— Aller me reposer au Tessin, à Locarno, où j'ai un oncle, Giuseppe Isorni, et une tante, Elisa Sasselli. Il y a vingt ans que je n'ai pas revu mon canton d'origine.
— Vous êtes Tessinois ?
— Je suis Français. Mon père était Tessinois ; il a épousé une Française.
Et ce que Me Jacques Isorni ne dit pas, c'est qu'il était avocat à vingt ans, qu'il en a actuellement trente-huit, et qu'il est un des grands maîtres du Barreau français.
Genève, fin mars 1948. Ed. Mt.

— Mais alors vous le connaissiez un peu ?
P. — Il s'était mêlé à des questions que je connaissais. Mais je n'avais pas réussi à l'adopter.
— Depuis combien de temps le connaissiez-vous ?
P. — Pas depuis longtemps. Je ne le rencontrais que par intermittence, parce qu'il ne me plaisait pas dès le début.
— Cette antipathie reposait-elle sur une base précise ?
P. — A cause de ses contacts.
— Quels contacts ?
P. — Il avait des contacts, des tendances que je n'approuvais pas, celle, en particulier, de se rapprocher des Allemands.
— Lequel, de Laval et de Méchin, voulait le plus se rapprocher des Allemands ?
P. — Tous les deux. Benoist-Méchin était plus prudent.
— Que pensiez-vous de Déat ?
P. — Tout ce que vous voudrez, même le pire.

« J'avais de la sympathie pour Churchill »

— Que pensez-vous du président Lebrun ?
P. — Rien.
— Avez-vous connu M. Churchill ?
P. — Nos rapports ont été excellents à un moment donné. Il y a eu des accords Pétain-Churchill. Churchill, c'était un homme fort distingué, pas dans ses allures, mais dans ses décisions. Je crois qu'il voyait clair dans cette affaire-là. Quand je me suis rencontré avec lui, c'était même avant l'éclosion de la campagne. C'était au cours d'une réunion du Conseil des ministres, à Cangé. J'ai eu une conversation avec M. Churchill. Il est venu se promener avec moi un petit moment aux environs et je suis fâché de ne pas me rappeler le sujet de la conversation à ce moment-là. C'était une conversation assez intéressante. J'avais de la sympathie pour lui.
— Vous avez bien connu une organisation qui s'appelait la milice de Darnand ?
P. — Oui, mauvaise, cette affaire-là !
— Darnand avait créé une organisation chargée de retrouver les Français résistants et de les torturer.
P. — Je ne savais pas ce que vous venez de dire. Mais cette affaire-là a été très mauvaise.
— Pourquoi avez-vous permis la création de la milice ?
P. — Je l'ai regretté, mais je ne connaissais pas les résultats malheureux que la milice allait donner. C'était trop tard, ensuite. Je ne croyais pas qu'on torturait. Si j'avais pu, il est probable que j'aurais essayé de faire quelque chose pour empêcher cela.

Je tombe des nues

— Pensiez-vous que MM. Reynaud, Gamelin, Daladier, Blum, Jacomet et Mandel méritaient d'être condamnés ? Vous les avez cependant condamnés à la détention perpétuelle sans jugement.
P. — Mais c'était un ami à moi. Pas Paul Reynaud ni Mandel, mais Blum.
— Vous l'avez condamné à la détention.
P. — Vous me surprenez. Je tombe des nues...
— C'était au mois d'août 1941. Vous rappelez-vous le procès de Riom à l'occasion duquel vous aviez ordonné que l'on mît en jugement des hommes comme Reynaud, Blum, Daladier et Jacomet ?
P. — J'ai fait une chose comme celle-là ?
— Vous souvenez-vous d'avoir fait arrêter MM. Reynaud, Blum, Mandel et Daladier ?
P. — Non !
— A la prison du Portalet ?
P. — Oui, je sais, mais je n'en connais pas le motif. Sans doute, pour avoir le plaisir d'y être envoyé après eux! Je ne vois rien d'autre.
— Dans quelles circonstances exactes êtes-vous parti en Allemagne, au mois d'août 1944?
P. — J'ai été enlevé.
— Contre votre volonté ?
P. — Mais oui. Deux témoins ont affirmé que c'était contre ma volonté.
— Aviez-vous été mis en état d'arrestation ?
P. — Oui.
— Quels sont les Allemands qui vous ont arrêté ?
P. — Ils sont arrivés la nuit. Ils ont forcé ma porte. On m'a pris dans la nuit.
— Quels témoins avez-vous pris lorsqu'on est venu s'assurer de votre personne à Vichy ?
P. — Il y avait Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique, et M. Stucki, ministre de Suisse.
— Avez-vous quelque chose à dire sur les conditions de votre vie ici? N'avez-vous pas à vous plaindre de votre régime ?

« On s'arrange... »

P. — Je vis avec des pommes de terre et un potage à tous les repas, ou à peu près. Et un verre de vin. Je ne réclame jamais.
— Avez-vous de la viande ?
P. — Oui, un petit morceau.
— Vous habitez dans une pièce, je crois ?
P. — Oui, une chambre.
— Et vous sortez deux fois par jour ?
P. — Oui, une heure le matin et une heure le soir.
— Pouvez-vous voir Mme Pétain ?
P. — Ma femme vient me voir tous les jours pendant une heure ou une heure et demie. L'horaire n'est pas fixe. On s'arrange. Au point de vue de l'incarcération, je n'ai rien à dire. Je ne demande rien, pas d'assouplissement de ma prison, rien du tout. Si on juge à propos de le faire, je l'accepterai volontiers, mais je ne demande rien.
» J'ai pris le parti de ne rien demander, de ne jamais faire d'observations. J'ai accepté la peine. J'irai jusqu'au bout, jusqu'à ma mort. Si je dois finir ma vie dans ce milieu-là, je l'accepte d'avance.
» Voilà tout ce que je peux vous dire.
Robert CORVOL.

Le glorieux maréchal n'est plus qu'un vieillard sénile et pitoyable, condamné à mort par le tribunal, mais gracié par le Général De Gaulle vu son âge et son état.

1er avril 1948

Bilan des accidents de la circulation sur les routes suisses en 1947

23.000 accidents
13.000 blessés
590 morts

Vitesse exagérée La statistique nous enseigne que 95 % des accidents ne sont pas dus à un défaut mécanique, mais bien à une défaillance du conducteur et surtout à une vitesse exagérée. Le camion dont on voit ici les débris descendait à une allure très vive une route dont la déclivité de 6,5 ‰ eût pourtant dû engager le chauffeur à la prudence. Résultat : le véhicule s'écrasa contre un arbre. Sous la violence du choc, le conducteur et la personne qui l'accompagnait furent projetés à travers la glace avant et allèrent s'écraser sur la route devant leur camion complètement démoli. Ils furent tués sur le coup, victimes d'un excès de vitesse !

Le trafic routier s'est rapidement intensifié en Suisse depuis la fin de la guerre. La statistique indique que notre pays comptait avant les hostilités 125 000 véhicules à moteur, chiffre qui a passé à 152 000 à fin 1947. Quant à l'effectif des tramways, autobus et trolleybus (transports en commun), il a augmenté de 40 %. Environ 1 630 000 bicyclettes circulent aujourd'hui sur nos routes et le nombre des automobiles étrangères qui pénètrent en Suisse a déjà presque atteint le niveau d'avant-guerre. La motorisation des entreprises agricoles s'est également accentuée : de 4000 qu'ils étaient avant la guerre, les tracteurs agricoles sont maintenant 12 000 ! Aussi la forte intensification de la circulation a-t-elle entraîné des dangers accrus pour le trafic routier. La statistique des accidents, minutieusement tenue par la police, devrait être une sérieuse mise en garde. 590 morts en une seule année ! Et tout permet de supposer que le trafic augmentera encore sensiblement ces prochaines années. Que faire pour empêcher que les accidents ne suivent une courbe ascendante ?

Aménager le réseau routier et répartir le trafic des cyclistes et des piétons, relever les tournant et construire des passages sous voies, créer des jardins pour enfants dans les villes et les villages, faire davantage appel aux agents de la circulation devant les écoles et aux croisements, construire plus rationnellement les véhicules afin d'augmenter la sécurité des routes introduire le système dit du « stop obligatoire ».

Nos photographies proviennent des archives d'une gendarmerie cantonale ; elles montrent avec toute la clarté voulue les causes d'accidents dont la plupart furent mortels. C'est dire que l'on ne saurait trop recommander à tous les usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, motocyclistes, cyclistes ou piétons, de se pénétrer de cette nécessité impérieuse : prudence accrue et meilleure discipline sur la route !

Manque de discipline L'histoire de cet accident commence dans l'alcool et se termine dans le sang. Cette automobile circulait de nuit à 120 km. à l'heure dans un village jurassien. Sous l'influence de l'alcool, le conducteur perdit la maîtrise de sa voiture, laquelle alla s'écraser contre le mur du jardinet (1) et fut sectionnée en deux. La partie postérieure fut projetée contre le trottoir opposé sur lequel on retrouva les cadavres des deux passagers (2), tandis que le conducteur, bien que grièvement blessé, restait cramponné à son volant et allait terminer sa course avec l'avant de sa voiture contre un mur à 20 m. plus loin (3). Les débris de la voiture jonchaient tout l'emplacement.

1 La brigade de la circulation emmène une légère remorque contenant le matériel sanitaire pour les premiers secours, et un certain nombre d'instruments de mensuration, de marquage et de photographie qui permettront de procéder à l'enquête.

2 La première tâche de la police appelée sur les lieux d'un accident est de rechercher les traces de freinage. Afin de faire ressortir plus nettement ces indices importants, on les encadre au moyen d'un appareil spécial qui répand de la chaux sur les chaussées sombres et de la suie sur les routes claires. La disposition et la longueur des traces apportent des précisions irréfutables sur le cours de l'accident.

3 Dès que les traces ont été ainsi marquées, l'appareil photogrammétrique entre en action. Grâce à cette caméra stéréoscopique, on obtient jusqu'à une distance de 80 m. des clichés permettant de faire des mensurations très exactes.

30

On se tue parmi sans que cela n'interpelle beaucoup les autorités, et surtout pas le Touring Club Suisse qui sera volontiers contre toute mesure.

Manque de réflexion

Une chaussée mouillée demande qu'on redouble d'attention ! Celui qui circule par la pluie doit tenir compte du danger de dérapage. La voiture qu'on aperçoit à droite dérapa et le camion qui arrivait en direction opposée tenta au dernier moment d'éviter la collision. Mais ce brusque coup de volant le mit dans l'inconfortable position que voici. Les dégâts matériels furent considérables ; les deux occupants du camion furent blessés.

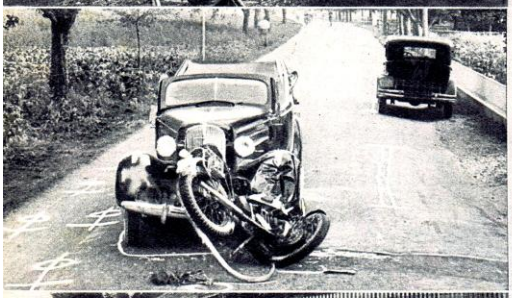

Attention aux dépassements !

Huit cyclistes roulaient normalement sur le bord de la route (indiqués par des cercles) lorsqu'une automobile les dépassa correctement. Venant de la direction opposée, une autre voiture tenait sa droite, suivie d'un motocycliste qui voulut dépasser sans s'assurer auparavant si la route était libre. Aussi vint-il s'écraser en pleine vitesse sur le cabriolet qu'il n'avait pas vu venir.

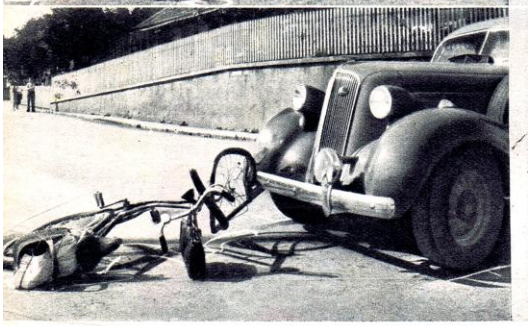

La priorité de droite

A l'intérieur des agglomérations, les usagers de la route débouchant de la droite ont toujours la priorité de passage ; les conducteurs doivent d'ailleurs réduire leur vitesse dans les localités. Ici, une cycliste ne tint pas compte de la priorité d'une automobile qui arrivait sur sa droite et voulut passer avant elle. Ce fut la mort ! De nombreux accidents ont montré ces derniers temps que les cyclistes évaluaient mal la vitesse des autos et commettaient ainsi une erreur souvent fatale.

La police, naturellement, aborde sur les lieux mêmes de l'accident la question de la responsabilité et prend connaissance en les rapportant fidèlement dans le procès verbal de toutes les déclarations que peuvent lui faire les acteurs ou les témoins de la scène. Cette question sera cependant réglée plus tard, mais d'ores et déjà, on connaît le coupable : le conducteur de la voiture de sport, car il avait oublié le premier commandement de l'automobiliste : être maître de son véhicule en toutes circonstances. Il suivait de trop près la limousine et n'eut pas le temps de réagir lorsque celle-ci stoppa brusquement.

Avec la brigade de la circulation sur les lieux d'un accident

Seize heures dix. Le téléphone sonne : « Ici la police cantonale bernoise. Venez immédiatement au poste, un accident nous a été signalé ». Quelques instants plus tard, j'avais pris place dans la limousine noire de la police, qui emmenait sur les lieux de l'accident le chef du Service d'identification, un sergent et deux hommes. Ce bel après-midi d'un dimanche ensoleillé avait vidé la ville de ses habitants qui étaient allés chercher la fraîcheur dans les environs. Le passage en trombe de notre automobile ne fut pas sans éveiller l'attention et la curiosité des paisibles promeneurs dominicaux, lesquels n'eurent cependant pas de peine à reconnaître la patrouille volante de la brigade de la circulation ; nous emmenions en effet avec nous la petite remorque gris-argent contenant tous les instruments nécessaires à la « photogrammétrie ». Nous entrons maintenant dans la forêt de Bremgarten, notre voiture accélère encore sa course, car il s'agit d'arriver le plus rapidement possible sur les lieux de l'accident. Celui-ci a eu lieu à la sortie de Frauenkapellen. « Dans les seuls premiers mois de l'année, me confie l'un des policiers, nous avons déjà été alertés vingt-quatre fois pour des accidents avec issue mortelle. » Est-ce pour cela que notre automobile file comme un bolide ? La mort ne saurait attendre... Mais nous ne savons encore rien de précis. Ah ! voici l'endroit, là-bas près de la lisière. Un attroupement s'est formé et les curieux regardent en silence en attendant l'arrivée de la police. Un grincement de freins et notre voiture s'arrête. La foule ouvre un passage aux hommes de la brigade de la circulation qui vont faire leur métier : « Police ! Faites place, s'il vous plaît ! ».

Une fois sa tâche terminée, la brigade de la circulation remet les résultats de son travail au laboratoire du Service d'identification. Celui-ci va établir en quelque sorte la synthèse scientifique des prises de vues photographiques et la joindra au rapport établi sur l'accident. C'est là une besogne minutieuse qui coûte fort cher... Qui en fait les frais ? Toujours le coupable ou, mieux, son assurance...

La victime de cet accident sans gravité avait été immédiatement transportée dans une auberge voisine après avoir reçu les premiers soins. Le médecin, appelé par téléphone, a fait les pansements nécessaires et cède la place au représentant de la police, car il s'agit de verser au procès verbal les déclarations de ce témoin quant aux circonstances de l'accident et aux blessures dont il souffre.

Nescafé étiquette brune, Nescoré étiquette violette.

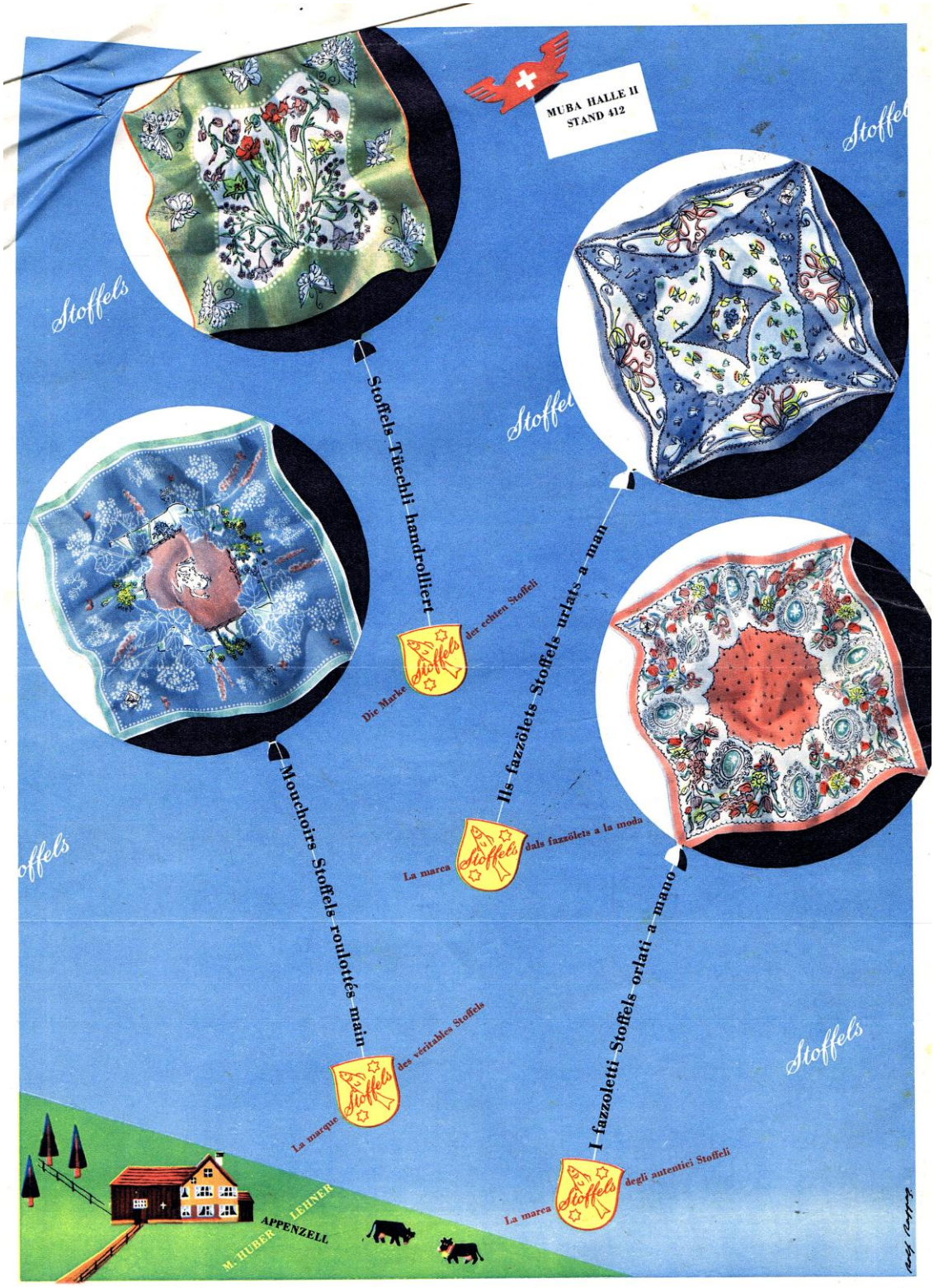
MUBA HALLE II
STAND 412
Stoffels
Stoffels Tüechli handrolliert
Die Marke Stoffels der echten Stoffeli
Ils fazzölets Stoffels urlats a man
La marca Stoffels dals fazzölets a la moda
Mouchoirs Stoffels roulottés main
La marque Stoffels des véritables Stoffels
I fazzoletti Stoffels orlati a mano
La marca Stoffels degli autentici Stoffeli
M. HUBER LEHNER
APPENZELL

Comme ces mamans avisées...

Les mamans perspicaces mettent à tempérer dès le matin, au chaud soleil d'été, l'eau dans laquelle elles baigneront les enfants le soir venu. Et elles se demandent: « Quelle est la savonnette convenant le mieux à la peau délicate d'un bébé? Ce doit être un savon de toilette RICHE EN HUILES, discrètement parfumé, moussant abondamment et de plus d'un prix abordable, afin que les enfants puissent en profiter chaque jour ». La réponse est aisée: « Maya... bien sûr, Maya dont on parle tant et qui, dit-on, est un BIENFAIT même pour la peau la plus sensible. Maya... voilà le savon rêvé pour les enfants! »

Imitez ces mamans! Faites la toilette de vos enfants avec ce qu'il y a de meilleur: Maya et de l'eau tiédie au soleil. Maya ne coûte qu'un franc et vous donne droit à 4 points Silva, grâce auxquels vous pourrez vous procurer les images charmantes et instructives Silva.

MAYA

Frédéric Steinfels, Zurich

Pas encore de machine à laver, chère Madame ?

Pour ce qui est du fer à repasser, on est au top.

L'EXTRAORDINAIRE PRÉCISION DU FAMEUX

Chronomètre 30 m/m

OMEGA

En 1940 déjà, le chronomètre-bracelet Omega 30 m/m consacra la supériorité des montres suisses en remportant aux épreuves internationales de l'Observatoire de Kew-Teddington les meilleurs résultats de réglage pour montres-bracelets.

Réf. 391 acier inoxydable . . . . . Fr. 210.—
Réf. 392 acier, cadran riche . . . . Fr. 270.—
Réf. 396 or 18ct., cadran riche . . . Fr. 665.—

Seul, il détient cette haute qualification simultanément aux Observatoires de Genève et de Kew-Teddington. Ces performances remarquables sont dues aux efforts constants d'une élite de techniciens et d'horlogers qui travaillent sans cesse à la conquête de la perfection et ont réussi à doter le chronomètre 30 m/m d'un pouvoir réglant si extraordinaire. Chaque chronomètre-bracelet Omega 30 m/m est livré avec un bulletin de marche qui atteste ses hautes qualités de précision et garantit qu'il a subi avec succès les sévères épreuves de réglage imposées par les Bureaux officiels suisses de contrôle.

UN SIÈCLE DE PRÉCISION

Louis Brandt fonda en 1848 le comptoir d'horlogerie qui devint la manufacture Omega Louis Brandt & Frère S. A., Bienne-Genève. En créant la montre Omega, qui détient aujourd'hui les records de précision les plus enviés, elle a donné au monde des garde-temps d'une précision universellement reconnue.

Ω

OMEGA

CHRONOMÉTRAGE OFFICIEL DES JEUX OLYMPIQUES A ST. MORITZ ET A LONDRES EN 1948

Omega maintient la ligne.

Combien de marques disparues ?

POUDRESOIE

A BASE DE SOIE NATURELLE DU Dr HOTZ

Sélectionnée par Tojan S.A., Genève

15

L'ILLUSTRÉ
REVUE HEBDOMADAIRE SUISSE
Dans ce numéro commence la publication de
Ma vie avec Benito
Par Rachele Mussolini
récit consistant en notes prises au jour le jour, pendant plus de vingt ans, par la femme du dictateur. Restée simple et modeste, se tenant à l'écart de la politique, elle nous montre un Mussolini en somme inconnu jusqu'ici. Un documentaire à lire!
LE TOUR DE SUISSE
A l'heure où nous mettons sous presse, la longue caravane du Tour de Suisse court à toute allure par monts et vaux, sous un soleil torride, saluée au passage par les populations rurales et citadines avec une sympathie, voire un enthousiasme qui en disent long sur la popularité du cyclisme en Suisse. On se montre le porteur du maillot canari et le rival qui menace de le supplanter à l'étape. On rit au passage bruyant des voitures publicitaires. Et l'on n'a pas fini de s'étonner de la masse de gens et de véhicules entourant les coureurs que déja l'énorme serpent disparait au loin. Tels sont les spectacles du XXe siècle! Mais il en est d'autres qui sont de tous les temps: par exemple, le baiser que le vainqueur reçoit à l'étape! Ci-contre, c'est au tour de l'Italien Bresci, à son arrivée à la Chaux-de-Fonds. Voir d'autres photos dans le présent numéro.
(Photo Sinn)
N° 25
PRIX 45 CT.
17 JUIN 1948
LAUSANNE/ZOFINGUE
PARAIT LE JEUDI / XXVIIIe ANNÉE
FRANCE FR. 40.—
La reproduction des textes, illustrations et cartes est interdite sauf accord avec la Rédaction

17 juin 1948.

Ferdinand Kub!er endosse le maillot jaune.

Mathias Clemens, le grand Luxembourgeois, se rafraîchit avec délices.

Primo Zuccotti en panne.

En suivant le Tour de Suisse

Le Tour de Suisse de 1948 a vu partir de Zurich 64 coureurs appartenant à huit nations. Il comporte sept étapes, dont trois subdivisées en demi-étapes, et un jour de repos. Au total, 1412 km. Les trois premières étapes sont dites plates (Zurich-Bâle-La Chaux-de-Fonds-Thoune), les trois suivantes sont qualifiées d'alpines (Thoune-Altdorf - Lugano - Arosa). La dernière enfin (Arosa-Zurich) sera « accidentée ». C'est dire que pour participer au Tour de Suisse, il faut être avant tout un robuste grimpeur, tout en étant un rouleur de classe. Et puis, il faut savoir supporter avec le même cran un soleil saharien et une pluie glaciale...

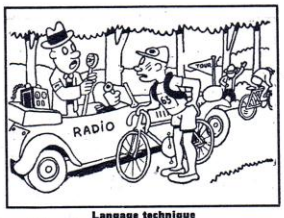

Langage technique
— J'ai un furoncle mal placé...
— Allô ! Le coureur 63 a des ennuis techniques !
(Dessin de Pruvost)

Robic, vainqueur du Tour de France de 1947, fonce...

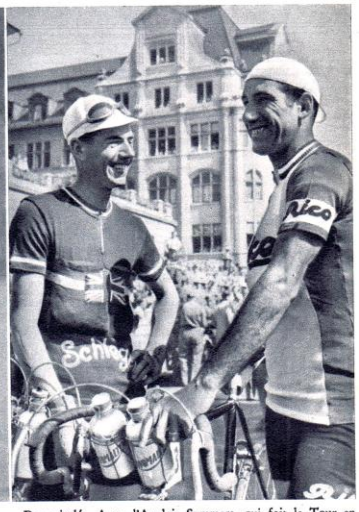

Deux isolés. A g., l'Anglais Summers, qui fait le Tour en guise de vacances suisses ; à d., l'Américain Magnani.

La finale du championnat suisse de football

A La Chaux-de-Fonds, l'équipe du même nom a reçu la visite de celle de Be!linzone. C'est cette dernière qui, en gagnant par 4 à 1, a remporté le titre. Ci-dessus, Sormani bat pour la troisième fois le gardien chaux-de-fonnier Castella. (Photo Bian)

Sur le pont suspendu d'Aarau.

Au pied du château d'Angenstein, près de Laufon.

17 juin 1948.

Notre langue possède quantité d'expressions typiques pour désigner les couleurs et les formes; mais pour caractériser les odeurs, nous devons recourir à la comparaison: cela sent les roses, le jasmin, ou comme un jardin abondamment fleuri.

Le parfum du jardin fleuri

De l'armoire à linge de milliers de ménagères suisses s'échappe un parfum doux et discret: c'est l'émanation de Floris. Une découverte faisant époque – les savants l'appellent la «stabilisation supérieure des perborates» – confère à votre linge une odeur d'une étrange séduction et la blancheur liliale dont seul Floris a le secret.

Floris

Floris

Frédéric Steinfels, Zurich

Les marchands de tabac toujours à l'affut d'une bonne pub.

24 Juin 1948

Renato Rastellini.

LES SOUVENIRS DU MENUISIER DE MUSSOLINI

— Vous ne connaissez pas le menuisier de Mussolini ? m'a dit mon ami, le peintre Parisi. Non ? C'est dommage, car il a des souvenirs amusants à raconter sur l'époque fasciste. C'est ainsi que nous pénétrâmes dans le petit atelier de Renato Rastellini. Agé de 41 ans, homme simple et cœur généreux, ne dédaignant pas le vin de Frascati, il aime la belle ouvrage. Le duce avait, à l'occasion, la main heureuse...

Il abandonne pour un instant l'armoire monumentale à laquelle il met la dernière main et nous conte ses souvenirs.

Seules les chemises noires allaient au cimetière

— C'est à Predappio, près de Forli, que j'approchai Mussolini pour la première fois. J'étais chargé de faire les fenêtres de la villa qu'il avait décidé d'y construire. Le duce venait fréquemment surveiller notre travail et, au besoin, il nous donnait lui-même des directives. Je dois dire que ses proches collaborateurs avaient peur de lui, faisaient des courbettes et lui disaient des paroles flatteuses. Moi, je lui parlais comme à un homme quelconque. N'avais-je pas raison ?

» Près de Forli se trouvait la tombe des parents de Mussolini, et nombreux étaient les fascistes qui allaient y déposer des fleurs. Moi, j'ai toujours refusé d'y faire un pèlerinage. Un jour, le duce me demanda :

— Renato, pourquoi ne fais-tu pas comme les autres ?

— Vous savez que je n'ai pas de chemise noire. Je suis toujours socialiste, je ne vous le cache pas. C'est un idéal que je n'abandonnerai jamais.

» Quand je disais cela, Mussolini se contentait de sourire. Au fond, c'était un homme généreux, au bon cœur. Chaque jour, il me faisait donner une bouteille de vin. J'ai toujours refusé d'entrer au parti fasciste. D'autre part, pourquoi aurais-je été voir la tombe des parents de Mussolini ? Je ne les ai pas connus...

En caleçons de bains devant le ministre

— Une autre fois, j'étais chargé de préparer une estrade à Livourne, pour une cérémonie qui devait avoir lieu à l'occasion de l'arrivée des fascistes de l'étranger. Le samedi à midi, je cessai de travailler, car chacun devait respecter le samedi fasciste. Je mangeai, puis allai me baigner.

Arriva le ministre Parini, qui demanda où se trouvait l'homme chargé de préparer l'estrade. Finalement, on me découvrit couché sur la plage. C'est en caleçons de bain que je me présentai devant le ministre, qui devint rouge de colère.

— Quelle tenue ! Arrêtez cet homme immédiatement !

Je pus à peine balbutier que je n'avais pas le droit de travailler le samedi fasciste ; les carabiniers m'enfermèrent.

Quelques instants plus tard, Mussolini arriva. Il demanda ce qui s'était passé.

— Comment, dit-il, c'est Rastellini que vous avez arrêté ? Je veux qu'on le relâche tout de suite. Amenez-le moi.

Il me dit alors :

— Ecoute, mon cher ami, pour cette fois, il faut faire une exception. Termine ton travail.

Vous me croirez si vous voudrez, mais j'ai eu toutes les peines du monde à me faire payer ces heures supplémentaires : on ne voulait pas croire que j'avais reçu l'ordre du duce de violer la loi et de travailler un samedi après-midi.

Pas d'ivrognes à Via Nomentana !

La Via Nomentana est une des plus belles rues de Rome. Mussolini y logeait dans une magnifique villa, laquelle, bien entendu, était gardée jour et nuit. Un soir, Rastellini se promenait :

— Je sortais de chez un ami, dit-il, et, comme j'avais un peu abusé du vin *dei castelli*, je n'arrivais plus à retrouver la direction de mon logis. Inconsciemment, je m'approchai de la villa du duce, et aussitôt les carabiniers m'entourèrent. On voulut me faire des ennuis, mais je leur dis :

— Attention ! Je le connais. Nous sommes amis.

Et je leur racontai que Mussolini me donnait chaque jour une bouteille de vin à sa villa près de Forli. Cela fit impression, car un des carabiniers vint m'accompagner jusqu'à la station de l'autobus...

„Ma fille a un prénom étranger..."

En 1933, ma femme mit au monde notre première fille. Je décidai de l'appeler Ivana, et je me présentai aux bureaux de l'état-civil. Là, on me couvrit d'injures ; on me dit que les prénoms étrangers — et d'autant plus les prénoms russes — étaient interdits. Mais je tins bon.

— Je suis socialiste, leur dis-je de nouveau. Vous ne me ferez pas changer d'idée. Ma fille s'appellera Ivana.

Rastellini fit un tel bruit que, finalement, de guerre lasse, on céda. Ivana avait vaincu les lois fascistes. C'est aujourd'hui une belle fille de quinze ans, qui porte son joli prénom le plus allègrement du monde.

Jacques FERRIER.

Une femme qui veut *plaire*...

... ne manque pas de vaquer chaque matin à une toilette minutieuse, car la propreté et la fraîcheur du corps sont à la base de tout traitement de beauté. Mais pour faire durer cette fraîcheur jusqu'à une heure avancée de la soirée, la douche matinale ne suffit pas. Il faut recourir à l'Odo-Ro-No.

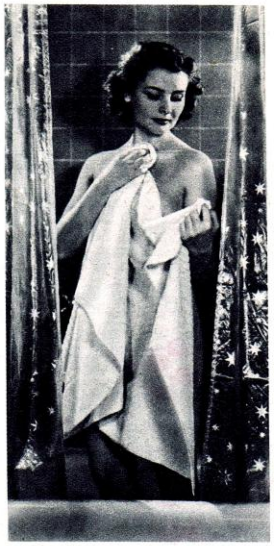

Appliquez donc régulièrement de l'Odo-Ro-No sous les aisselles. Cela vous protègera tout au long de la journée contre l'„odor corporis". Vous garderez ainsi tout votre charme et votre fraîcheur.

Les produits américains Odo-Ro-No ont des milliers d'adeptes fidèles. Ils se vendent maintenant sous trois formes : Odo-Ro-No liquide, crème Odo-Ro-No et, depuis peu, Odo-Ro-No Cologne. Rien de plus facile, avec Odo-Ro-No, que de supprimer tous les inconvénients de la transpiration. Toute femme sera assurée de garder intact, grâce à lui, son charme naturel.

Odorono présente encore un avantage particulier : il protège vos vêtements contre les taches de sueur. Prière d'observer exactement le mode d'emploi.

ODO·RO·NO

Odorono liquide (pour le soir):
Rouge (fort) 8 jours d'effet
Blanc 2—3 jours d'effet
Flacons de fr. 2.75 et 4.—

Crème Odorono
à l'action rapide,
s'employant à toute heure
Le pot: fr. 1.75 et 3.50

Odorono Cologne,
la nouvelle eau de Cologne
qui supprime la mauvaise odeur
fr. 2.75, 4.60, 7.—

En gros: PAUL MULLER S.A. *Sumiswald*

24 juin 1948.

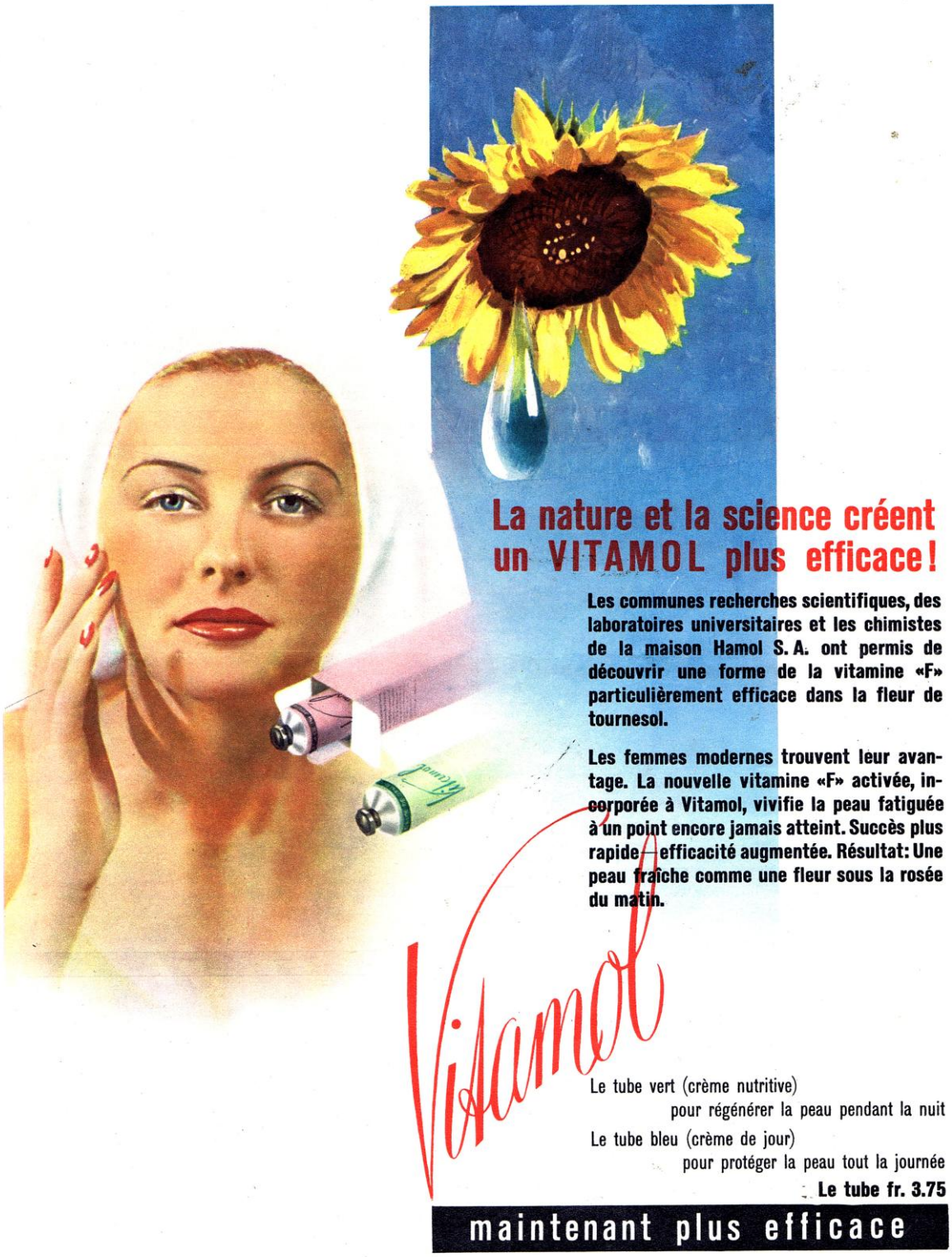
La nature et la science créent un VITAMOL plus efficace!
Les communes recherches scientifiques, des laboratoires universitaires et les chimistes de la maison Hamol S. A. ont permis de découvrir une forme de la vitamine «F» particulièrement efficace dans la fleur de tournesol.
Les femmes modernes trouvent leur avantage. La nouvelle vitamine «F» activée, incorporée à Vitamol, vivifie la peau fatiguée à un point encore jamais atteint. Succès plus rapide — efficacité augmentée. Résultat: Une peau fraîche comme une fleur sous la rosée du matin.
Vitamol
Le tube vert (crème nutritive)
pour régénérer la peau pendant la nuit
Le tube bleu (crème de jour)
pour protéger la peau tout la journée
Le tube fr. 3.75
maintenant plus efficace

En gros: Paul Müller S.A., Sumiswald.

Lohse

Lavande Lohse

FRAÎCHEUR EXQUISE

Pendant la première guerre mondiale

Après avoir préconisé ardemment l'intervention de l'Italie au côté des Alliés, Mussolini n'hésita pas à défendre son pays les armes à la main, simple soldat parmi les millions d'autres Italiens. Cette photo, prise au cours d'une permission, le représente en bersaglier avec sa femme et ses deux aînés, Edda et Vittorio.

Lui restait-il un brin d'humanité à l'époque ?

1er juillet 1948

Une révélation :

TRICOTS DE NYLON

PAR ANNY BLATT

Les qualités du nylon : il ne feutre pas, ne se rétrécit pas, et conserve, même après plusieurs lavages, ses qualités de douceur et de gonflant. Antimite par excellence, solide, lavable comme un gant, il sèche aussi vite qu'un mouchoir. Quelle joie dorénavant pour les mères de famille lorsque leurs layettes seront toutes de nylon, sans parler des inévitables chaussettes de messieurs leurs maris, qui n'auront vraiment plus à envier les fameux bas nylon de leurs compagnes. « L'Illustré » se fait un réel plaisir de signaler à ses lectrices cette dernière nouveauté dont il s'est réservé l'exclusivité. *(Reproduction interdite)*

Deux-pièces rayé

Fournitures : 1 écheveau nylon jaune, 1 ciel, 1 vert, 2 roses. Ce tricot de bain est exécuté au point « jersey en biais » sur des aiguilles à bas très fines (serrer le tricot au maximum). Les rayures régulières (12 rangs) se font dans l'ordre suivant : rose, vert, jaune, ciel.

CULOTTE. — La culotte se fait en deux morceaux : dos et devant, qui seront rassemblés par une couture sur les côtés.

MARCHE DU TRAVAIL

Devant : 1er morceau: Monter 16 mailles. 1er rang : Tricoter 3 mailles à l'endroit (laisser les 13 autres m. en attente sur l'aiguille de gauche). 2e rang : Revenir en arrière sans tricoter la première maille à l'envers. 3e rang : Tricoter 1 m. à l'endr., 1 augmentation, 4 m. (laisser les 11 autres mailles en attente sur l'aiguille de gauche). 4e rang : Revenir en arrière sans tricoter la première maille à l'env. 5e rang : Tricoter 1 m. à l'endroit, 1 augm., 7 m. (laisser les 9 autres mailles en attente sur l'aiguille de gauche), etc. Tricoter ainsi jusqu'à épuisement de toutes les mailles laissées en attente. Terminer à l'endroit avec les 3 dernières mailles qui restaient sur l'aiguille de gauche.

Deuxième morceau : Monter 15 mailles. 1er rang : Tricoter 3 m. à l'envers (laisser les 12 autres en attente sur l'aig. de gauche). 2e rang: Revenir en arrière sans tricoter la première maille à l'endr. Tricoter la maille suivante. Faire 1 augm. Tricoter la dernière maille. 3e rang : Tricoter 6 m. à l'env. (laisser les 10 autres en attente sur l'aig. de gauche). 4e rang: Revenir en arrière sans tricoter la 1re m. à l'endr. Tricoter 4 m., 1 augm., 1 m. 5e rang: Tricoter 9 m. à l'envers (laisser les 8 autres en attente). 6e rang: Revenir en arrière en glissant la première maille à l'endr. Tricoter 7 m., 1 augm., 1 m., etc. *(Suite à la page suivante).*

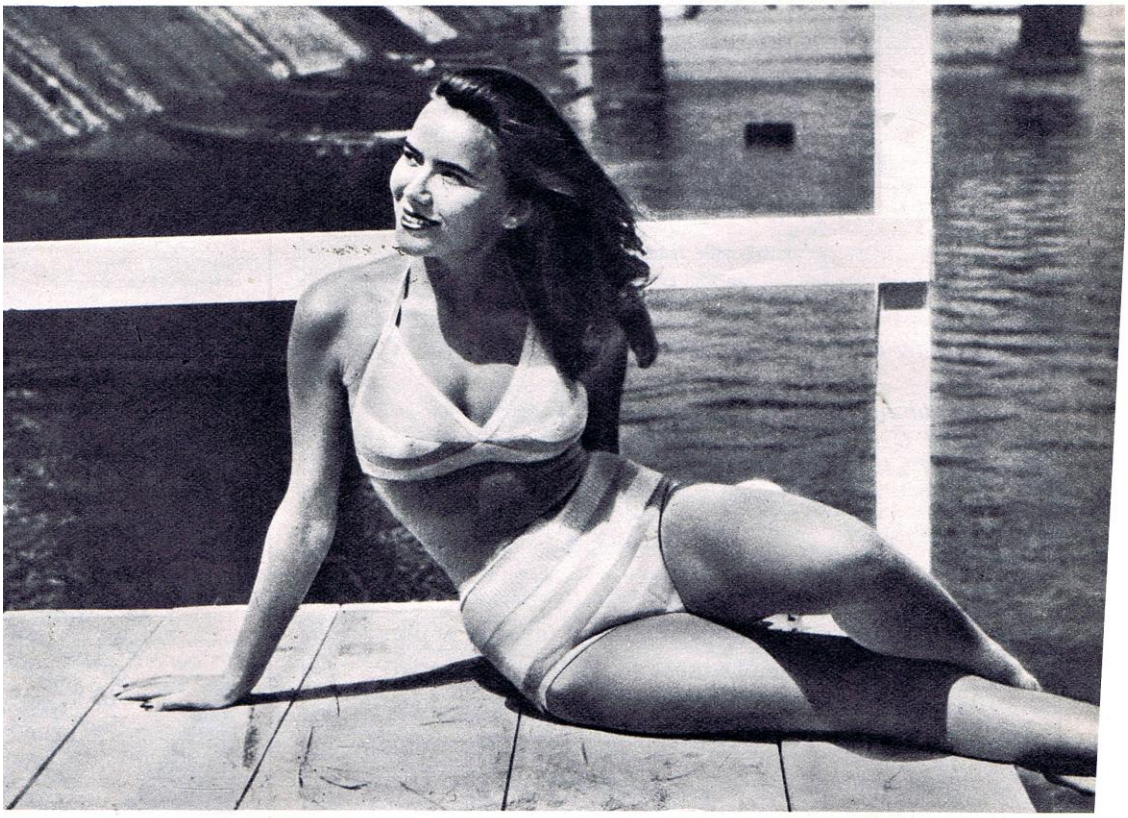

1er juillet 1948.

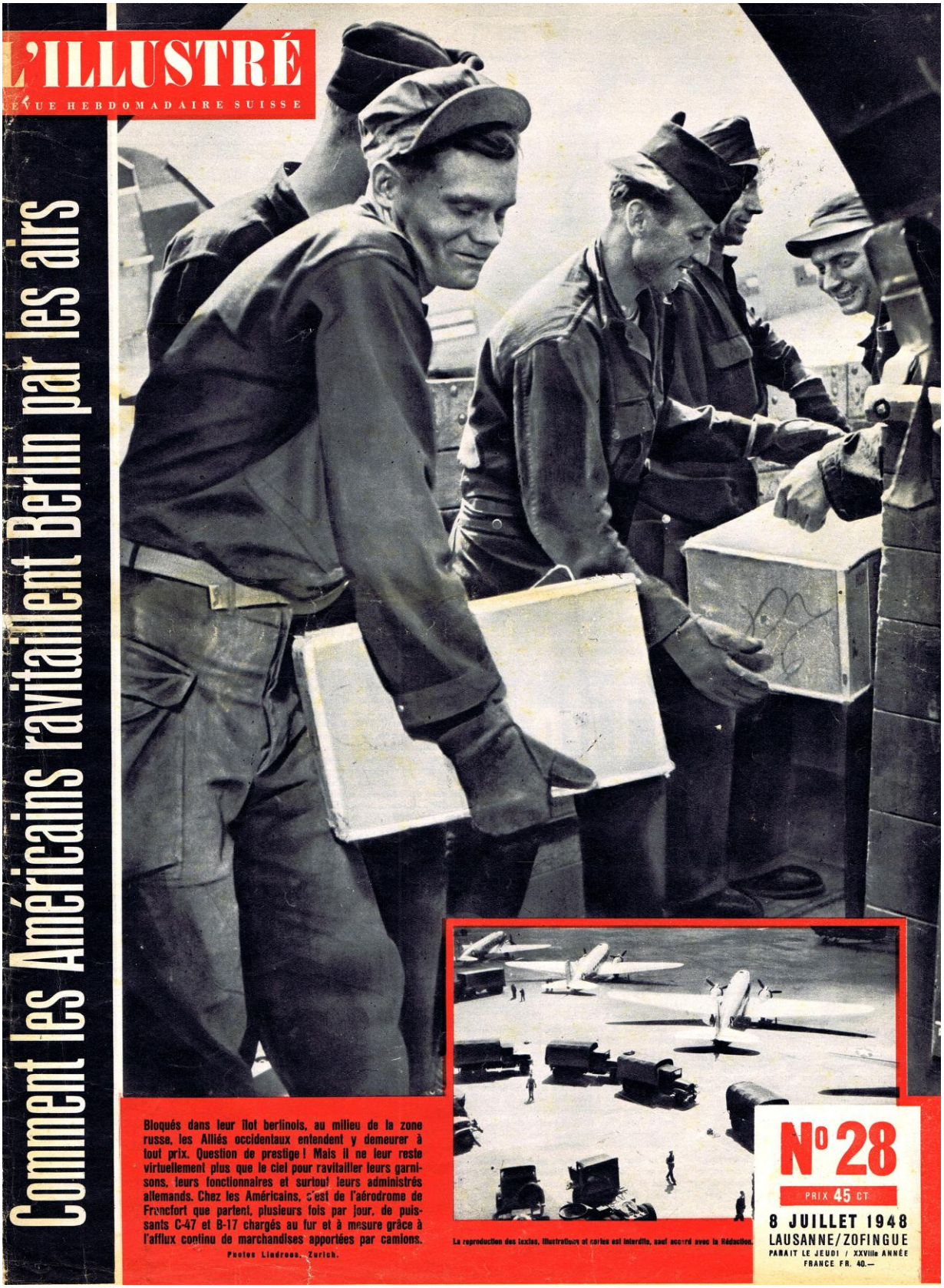

Le 8 juillet 1848.

King et la VIRGINIA FILTRE No1

VIRGINIA FILTRE No1

Plus douce encore avec filtre!

20 pièces 90 ct.

Pour le visage et les mains,
en toutes circonstances, la crème Voro...
La crème Voro préserve la peau des intempéries
Voro
...nourrit l'épiderme et le protège!
Crème lanoline
Pour les jeux et les sports, la bonne crème Voro: elle protège et brunit
La boîte bleue avec la bande jaune
Après s'être rasé, un bienfait pour l'épiderme
Voro
nourrit l'épiderme et le protège!
Crème mi-grasse
Connue et éprouvée de longue date pour soigner l'épiderme après les travaux ménagers
La boîte bleue avec la bande blanche
VORO
Boîte à fr. –.70, 1.40, 3.50
Tube à fr. 1.60
VOIGT & CIE S.A. ROMANSHORN

Grand concours Morgia

Il suffit...

d'inscrire lisiblement le plus grand nombre de fois possible le mot MORGIA dans les ovales ci-dessous.

1er prix 1 BICYCLETTE de luxe SCHWALBE **valeur Fr. 468.—**

2ème prix 1 TENTE SPATZ 3 places, complète avec avant-toit et double-toit **valeur Fr. 327.—**

298 autres prix dont le dernier est un MAGNIFIQUE TRAIN ELECTRIQUE MARKLIN, écartement 00 **valeur Fr. 334.—**

+ **1 prix spécial d'encouragement** **d'une valeur de Fr. 175.—** consistant en un TRAIN ELECTRIQUE MARKLIN ou une POUSSETTE avec une POUPÉE (voir règlement)

Règlement du grand concours MORGIA

(soumis au Département de Justice et Police à Berne)

1. Le jeu consiste à écrire lisiblement, à la main, dans les ovales, le plus grand nombre de fois possible le mot MORGIA, sans écrire sur les lignes de séparation.
2. **Chacun peut y participer autant de fois qu'il le désire.** Pour être valable, chaque réponse doit être accompagnée de deux étiquettes, détériorées ou non, se trouvant sur les bocaux de mayonnaise MORGIA. Seul l'ovale jaune du centre doit être intact. A la place de deux étiquettes, cinq tubes vides, ayant contenu de la mayonnaise MORGIA, sont aussi acceptés.
3. La mayonnaise MORGIA est en vente dans les magasins d'alimentation, les coopératives et les magasins de la Société pour le commerce de café Kaiser.
4. Il n'est pas nécessaire que les MORGIA inscrits soient présentés comme sur l'étiquette. D'autres caractères d'écriture, sténographie exceptée, sont admis.
5. Le prix spécial sera attribué au concurrent qui aura inscrit dans sa réponse un nombre de MORGIA correspondant à la moyenne entre le meilleur et le plus mauvais résultat.
6. Les réponses affranchies sont à adresser jusqu'au 15 décembre 1948 à **FEHLMANN & Cie, concours MORGIA, MORGES (Vaud).** En cas d'égalité, la date de réception départage.

(à découper ici)

Bulletin de concours

à retourner au plus tôt à FEHLMANN & CIE, Concours MORGIA, MORGES (Vd)

En cas d'égalité, la date de réception départage

Prière d'écrire lisiblement

J'ai inscrit _____ MORGIA

Nom et prénom _____ Domicile _____

Lieu _____ Canton _____

18 novembre 1948.

VERMOUTH
MARTINI
Le vermouth apprécié
dans le monde entier
MARTINI
MARTINI
PUBL. CHERVET

On l'aura remarqué, on aura troqué une actualité moins tragique par de jolies publicités. Tout un art que cette réclame qui dut sans aucun doute influence sur les ventes des produits.